

Avis diffusable dès le 20 juin 2012

Premier Avis du Forum Français de la Jeunesse « *La représentation des jeunes en France* »

Cadrage de cet avis :

1. L'image de la jeunesse
2. L'engagement des jeunes
3. La représentation institutionnelle

Propositions :

- A. Limiter les mandats dans le nombre et la durée
- B. Reconnaissance du Forum Français de la Jeunesse

Ce premier avis du Forum Français de la Jeunesse porte sur la représentation des jeunes dans notre pays. Cette problématique, qui n'est pas nouvelle, concerne et interroge l'ensemble des organisations politiques, sociales, et économiques. Lui apporter une réponse permet déjà de faire émerger des solutions aux problèmes d'une société en crise(s) qui doute de son avenir. En tant qu'organisations de jeunes, il est de notre devoir de s'inviter dans le débat. A travers les lignes qui suivent, nous tentons de mettre en perspective cette question, interroger les images qui caractérisent les jeunes, observer leurs engagements et apporter une proposition en termes de politiques publiques.

1. L'IMAGE DE LA JEUNESSE

Traiter de l'image de la jeunesse nécessite de définir ce que nous entendons par jeune. La jeunesse est parfois définie comme une tranche d'âge (15-35ans pour l'Union Européenne). L'approche générationnelle quant à elle, étudie les rapports entre les générations. Ces deux définitions prennent peu en compte les différentes réalités des personnes concernées.

Une autre définition, moins figée, pense la jeunesse comme période de transitions. Elles sont de différents ordres : passages du domicile familial au domicile autonome, transition vers la mise en couple, temps entre la fin de la scolarité obligatoire à l'acquisition d'un emploi « stable », mais aussi apprentissage de la citoyenneté.

L'autonomie et l'émancipation du jeune sont ainsi vues comme l'aboutissement de ce processus.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le regard porté sur cette période de la vie projetée sur le devant de la scène médiatique ces derniers temps. En effet, notre société paraît avoir un problème avec sa jeunesse : 63% des français voient les jeunes comme égoïstes et 53% comme paresseux selon un sondage de novembre 2011¹. Cette image dégradée n'épargne pas les jeunes eux même. 63 % de jeunes s'accordent pour dire que leur génération est décrite comme peu respectueuse ou négligente². Pour autant, notre société reconnaît que la

¹ Sondage publié le 24 Novembre 2011, réalisé par Ipsos pour Logica/Le Monde.

² Enquête réalisée en Décembre 2011 par le MRJC en partenariat avec le CES-CEREQ

situation et la place qui leur est faite et peu enviable. Dans le débat public, les jeunes sont parfois décrits comme sacrifiés, déclassés.

Si l'on prend du recul, l'image véhiculée de la jeunesse semble plus complexe. Six « référentiels » caractérisent cette image selon JC Richez (chercheur à l'INJEP) :

- Le premier, « familialiste », repose sur l'idée d'un jeune ne relevant que de la sphère familiale : les jeunes sont des mineurs sans responsabilités ni droits propres hors de leur famille.
- Le second est celui du « contrôle social » : Il s'agit de surveiller et éventuellement punir les jeunes perçus comme un danger. Occuper les jeunes doit permettre qu'ils ne dérapent pas.
- Le troisième qu'il nomme « insertion économique et sociale » positionne le jeune comme un problème. Il faut traiter individuellement les carences des jeunes car ils ne sont pas adaptés en particulier au travail.
- Le suivant, « éducatif » porte l'idée que la jeunesse n'est qu'une question d'éducation. L'école et le service public de l'orientation doivent trouver les solutions.
- Le cinquième référentiel est celui du « développement local ». Plutôt présent dans le monde rural, il considère la jeunesse comme une réponse au vieillissement de la population. Il faut ancrer les jeunes dans un territoire ou les y attirer.
- Enfin, le dernier, « Autonomie », implique le jeune dans la construction de son parcours. Il s'agit d'accompagner les initiatives des jeunes par des démarches responsabilisantes.

Prendre conscience de ces référentiels est important, notamment pour repenser la représentation et les politiques en matière de jeunesse. Plus fondamentalement, l'image des jeunes ne pourra évoluer que s'ils sont plus présents dans le débat public.

Le paradoxe est de voir la jeunesse régulièrement citée dans le débat public mais absente de celui-ci. Il est temps à la fois que les jeunes soient présents lorsque l'on parle de leur avenir mais aussi lorsqu'il s'agit de traiter l'ensemble des problématiques sociales. Il est temps que l'espace médiatique laisse de la place aux jeunes pour qu'ils expriment leur diversité. Il est temps que toutes les organisations entament une réflexion avec les jeunes pour qu'ils ne soient plus ni caricaturés ni seulement considérés comme objets ou cibles de communication. Les jeunes valent mieux que cela.

2. L'ENGAGEMENT DES JEUNES

En schématisant, on peut considérer qu'il y a trois raisons de s'engager lorsqu'on est jeune :

- se rendre utile socialement, vouloir faire changer les choses, prendre part au débat
- créer des liens sociaux, rencontrer, échanger et découvrir avec des personnes avec lesquelles on a (ou non) des bases communes
- développer des savoir-être et des savoir-faire, ce qui peut notamment favoriser une insertion professionnelle future

Ces moteurs de l'engagement ne sont certainement pas à hiérarchiser. Ils se complètent et correspondent à différents besoins sociaux, à différentes réalités d'une jeunesse plurielle.

A tout cela il convient d'ajouter quelques données en termes d'équité. Les jeunes qui s'engagent sont majoritairement d'origine favorisée et sont sensibilisés à l'engagement par leur environnement familial, social.

Un effort doit être réalisé pour que l'engagement ne soit pas l'apanage d'une minorité de jeunes. Le service civique a permis de lever en partie le frein financier, et d'aller vers une plus grande équité. Ceci dit, la route est encore longue.

Pour les jeunes, l'engagement est désormais souvent caractérisé par son aspect ponctuel, « distancié »³ : être bénévole dans un festival, aider temporairement à mobiliser pour une élection. Le manque de pérennité peut constituer un obstacle à la construction de projets durables. Il ne faut cependant pas stigmatiser cette durée d'engagement qui est à mettre en perspective avec des barrières comme la mobilité, la précarité ou la durée des études.

Le goût pour les actions concrètes est clairement marqué chez les jeunes. On s'engage aujourd'hui pour créer un projet ou participer à une action citoyenne plus que pour défendre une idéologie. Ceci explique une certaine défiance des jeunes à l'égard des organisations nationales d'autant plus si elles sont très institutionnalisées. On fait plus facilement confiance à ce qui est proche et on n'accepte plus de recevoir des consignes lorsque l'on n'a pas été impliqué.

Les solutions pour faire en sorte que davantage de jeunes s'engagent existent, il reste à les développer et les mettre en pratique.

Les organisations de jeunes portent une partie des solutions. Nos organisations sont innovantes notamment car elles connaissent un renouvellement permanent de leurs responsables, allant de pair avec le renouvellement des idées et des pratiques. Ceci implique d'être centré sur un projet et de ne pas personnaliser l'action. Ceci exige de nous de faire vivre la pratique démocratique.

Enfin, nos organisations démontrent que chacun même jeune est en capacité de prendre des responsabilités. Le monde institutionnel doit s'inspirer de l'ensemble de ces pratiques pour agir et se renouveler.

2. LA REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE

La participation de la jeunesse à la vie de la cité est un enjeu pour l'ensemble de la société et pour l'émancipation des jeunes.

Or les jeunes n'ont pas toujours de place dans les institutions (associations, entreprises et institutions politiques). Ceci peut également s'appliquer aux publics sous-représentés et à tous ceux qui aujourd'hui font la France mais à qui nos institutions laissent trop peu de place.

Ainsi, 75 % des jeunes pensent que les jeunes ne sont pas reconnus ni entendus dans la société⁴. Les jeunes ont un profond sentiment de défiance vis-à-vis des institutions censées les représenter ou les aider⁴. Il y a donc une véritable rupture entre les jeunes et les institutions, les premiers ne se sentant pas pris en compte par ces dernières.

Les raisons de cette éviction ne résident pas dans l'incompétence des jeunes ou un manque de volonté de leur part. Il s'agit d'un blocage au niveau même des institutions.

Cependant, certaines institutions ont initié un mouvement d'intégration des jeunes :

³ Concept développé par Jacques Ion *La Fin des militants* - 1997

⁴ Enquête JOC/CSA parue en Avril 2011

- Dans les universités, les grandes écoles et les CROUS, les étudiants siègent dans les instances décisionnaires traitant de sujets les concernant directement. En outre, un renouvellement, au niveau du collège étudiant, se fait tous les deux ans.
- Cette dynamique ne touche pas encore les lycées, où les délégués des élèves n'ont que peu de place dans les CA ou même au sein du CSE (Conseil Supérieur de l'Education). La démocratie lycéenne en sollicitant les élèves ponctuellement reste en retard par rapport à l'enseignement supérieur.
- Un autre exemple d'exclusion se trouve dans les CFA. Il n'y a de représentant des apprentis ni dans les instances décisionnelles de l'établissement, ni au niveau national.

Du côté des institutions politiques, la France dispose de la plus vieille Assemblée nationale d'Europe : la moyenne d'âge y est de 55 ans. Si ça n'a pas toujours été le cas, la dynamique se confirme avec une Assemblée Nationale vieillissante, ce qui aggrave le gouffre générationnel et le sentiment de mépris et de condescendance éprouvé par les jeunes (75 % des jeunes ne se sentent pas respectés par les hommes politiques⁴). La moyenne d'âge chez les conseillers régionaux est de 55 ans, celle des conseillers généraux et des maires est de plus de 60 ans.

Par ailleurs, les jeunes ne connaissent pas toujours leurs droits. Ainsi l'information sur leur participation à une élection ne leur parvient pas toujours. Un travail d'éducation est nécessaire et implique de repenser les approches actuelles.

Enfin dans les entreprises, les délégués syndicaux, les délégués du personnel sont souvent plus âgés que la moyenne des employés. Les jeunes étant souvent dans des situations de précarité, avec l'enchaînement de périodes de chômage, d'intérim, et de CDD, ils ne peuvent pas se stabiliser ou trouver une place dans l'entreprise. Et pour ceux qui décrochent un CDI, ils n'osent pas s'engager par peur de perdre leur travail ou de ne pas se voir donner une chance dans les syndicats.

En dehors du champ de la formation, les jeunes font donc face à un manque d'expérience par rapport à leurs pairs et ils sont difficilement perçus comme experts, quand bien même ils en auraient les compétences. Et le cercle vicieux est enclenché. En effet, comment acquérir de l'expérience sans en avoir les moyens ? Il est donc important de trouver un équilibre entre le fait de débiter et le fait d'avoir de l'expérience. Et cela dans toutes les institutions. C'est ainsi que chaque jeune pourra trouver sa place.

Malheureusement, ces préjugés, ces constats sont de plus en plus intégrés par les jeunes eux-mêmes qui se perçoivent facilement comme incompetents, illégitimes.

Il convient d'agir de sorte que ces idées porteuses à terme d'immobilisme cessent de se répandre et afin que les jeunes prennent leur place dans la société française.

⁴ Enquête JOC/CSA parue en Avril 2011

PROPOSITIONS

A. LIMITER LES MANDATS DANS LE NOMBRE ET LA DUREE

Afin de permettre une redynamisation des espaces démocratiques et impliquer davantage de personnes dans la prise de décision et l'implémentation des politiques publiques, il est crucial de stopper le cumul des mandats. Les jeunes notamment pourront y trouver plus facilement leur place et y mettre en évidence leur capacité d'action, leur sens des responsabilités et leur imagination. Cela passe pour les mandats électifs à la limitation par la loi à un mandat maximum par personne, renouvelable une seule fois. Pour les autres mandats de représentation qu'ils soient associatifs, politiques, économiques, sociaux ou syndicaux, les organisations doivent se doter de cette même règle si elles croient la nécessité civique supérieure aux volontés personnelles.

B. RECONNAISSANCE DU FORUM FRANÇAIS DE LA JEUNESSE

Nous avons construit ensemble une assemblée autonome de représentation de la jeunesse. Elle est constituée des principales organisations nationales gérées par des jeunes, qu'elles représentent des étudiants, des lycéens ou des travailleurs. Ces organisations associatives, mutualistes, partisanes ou syndicales montrent qu'au-delà des clivages, il existe pour nous un impératif démocratique. Celui de donner une place nouvelle à la jeunesse dans notre société. Dans ce contexte, le Forum Français de la Jeunesse est un espace d'échange et de travail sur les enjeux que traverse notre société : emploi, formation, citoyenneté, environnement... Nous avons le souhait que ces travaux puissent être utiles à l'ensemble de la société et demandons qu'ils prennent place dans la définition des politiques publiques.